

2013-07-12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Importance économique des ports belges: Ports maritimes flamands, complexe portuaire liégeois et port de Bruxelles - Rapport 2011

par Claude Mathys

NBB Working Paper No 242 - Document Series

La Banque nationale de Belgique publie une mise à jour annuelle de l'étude sur l'importance économique des ports maritimes flamands – Anvers, Gand, Ostende et Zeebrugge –, du complexe portuaire liégeois et du port de Bruxelles.

La contribution de chaque port à l'économie nationale est estimée à partir de l'analyse de leurs situations économique, sociale et financière, sur la période 2006 - 2011. Les trois variables faisant l'objet des principaux développements sont la valeur ajoutée, l'emploi et l'investissement. Cette étude met également en évidence les effets indirects en termes de valeur ajoutée et d'emploi ainsi que les principales données issues du bilan social. L'analyse des résultats financiers fait quant à lui intervenir l'étude des ratios de rentabilité, de liquidité et de solvabilité et le modèle de santé financière développé par la Banque.

La **valeur ajoutée** directe dans les six ports belges, après une augmentation significative en 2010 (+10,8 p.c.), a diminué de 1,6 p.c. en 2011. Le port d'Anvers a connu en 2011 un recul de 3,1 p.c. La valeur ajoutée des ports de Gand et de Bruxelles se tassent respectivement de 1 et 1,2 p.c. alors que dans le port d'Ostende, elle chute de 4,6 p.c. Par contre, le port de Zeebrugge et le complexe portuaire liégeois enregistrent une hausse de la valeur ajoutée de respectivement 0,9 et 7,3 p.c. La valeur ajoutée indirecte a crû de 3,1 p.c. La part de la valeur ajoutée totale dans le PIB de la Belgique s'est contractée de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 8,3 p.c.

Tout comme la valeur ajoutée directe, l'**emploi** direct a diminué dans plusieurs ports belges. La tendance amorcée en 2009 s'est poursuivie en 2011 mais de manière moins prononcée avec un tassement de l'emploi de 0,9 p.c. Les réductions de l'emploi dans les ports d'Anvers, Ostende et Zeebrugge sont légèrement supérieures à 2 p.c. Dans le complexe portuaire liégeois et dans les ports de Bruxelles et Gand, à l'inverse, l'emploi augmente de respectivement 0,7, 1,1 et 2,5 p.c.

La part de l'emploi direct des ports s'est tassée de 0,1 point de pourcentage pour représenter 2,9 p.c. de l'emploi intérieur belge en 2011. En tenant compte des effets indirects, l'emploi total des ports diminue de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 6,4 p.c. de l'emploi intérieur.

L'**investissement** a pour la troisième année consécutive diminué dans les ports belges (- 8,7 p.c.). Seul le complexe portuaire liégeois, dont l'investissement s'était effondré en 2010, voit ce dernier progresser en 2011. Dans tous les autres ports, à l'exception des activités non-maritimes du port d'Ostende, l'investissement recule tant dans les activités maritimes que non-maritimes. Dans le port d'Anvers, les activités maritimes ont particulièrement souffert de la diminution des investissements chez les armateurs.

La progression du **trafic** s'est sensiblement ralentie en 2011 pour les ports pris dans leur ensemble. Le trafic dans les ports d'Ostende et de Zeebrugge est en recul alors qu'il se tasse légèrement à Gand et qu'il augmente dans les ports d'Anvers, de Liège et de Bruxelles. Pour tous les ports pris dans leur ensemble, le trafic a augmenté de 2,1 p.c. en 2011, contre 13,7 p.c. en 2010.